

# Communiqué de Presse

Le 18 février 2008,

## Inscriptions scolaires à Ermont

Les enfant ermontois est né en 2005, peuvent se préinscrire en mairie, du lundi 10 mars au lundi 7 avril, à la Direction de l'Action Educative aux horaires d'ouverture de la mairie.

Deux permanences supplémentaires ont lieu les samedis 15 et 22 mars, de 9 h à 12 h. Pour l'inscription, vous devez vous munir de votre livret de famille ou acte de naissance, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité du responsable légal, dont la présence est indispensable. Dans le cas d'une demande de dérogation pour motif de garde, une attestation sur l'honneur de la personne ayant la garde des enfants en dehors des heures scolaires avec un justificatif de son domicile est nécessaire.

**Direction de l'Action Educative**  
**Mairie bâtiment A**  
**100 rue Louis Savoie – BP 83**  
**95123 Ermont Cedex**  
**01 30 72 38 32**

